
Adresse de la société des sans-culottes de Treffort, département de l'Ain, lors de la séance du 21 fructidor an II (7 septembre 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la société des sans-culottes de Treffort, département de l'Ain, lors de la séance du 21 fructidor an II (7 septembre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCVI - Du 10 fructidor au 22 fructidor an II (27 août au 8 septembre 1794) Paris : CNRS éditions, 1990. pp. 325-326;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1990_num_96_1_15618_t1_0325_0000_5

Fichier pdf généré le 14/01/2020

Ne lisez et ne croyez que ce qui émane de la Convention nationale et de ses Comités. Les agitateurs, les aristocrates et les royalistes vous flattent pour vous corrompre, et vous caressent pour vous entraîner dans des démarches fausses et dangereuses pour la Patrie; surveillez-les, et, encore une fois, que tous vos regards soient tournés vers la Convention nationale; c'est-là qu'est le point de ralliement de tous les bons Citoyens, l'écueil de l'intrigue.

Don patriotique (14)

L'agent national près le district de Lisieux donne connoissance à la Convention nationale que 210 662 livres de matières métalliques provenant des maisons nationales de ce district, [ont été] envoyées à Paris et à Rouen, 124 979 livres ont été portées à Rouen, sans aucun frais à la charge de la République; savoir 22 062 livres en plomb, et 102 917 livres en métal de cloches.

f

[*Les administrateurs du district de Bourg, département de l'Ain, à la Convention nationale, s.d.*] (15)

Vive la République ! Vive la Convention ! le Peuple du département de l'Ain commence à ressentir les effets de la Liberté: cette déesse, depuis trop longtemps chassée par des hommes pervers, vient enfin d'être rappelée parmi nous : nous jouissons du plaisir de voir la justice et la probité succéder à l'arbitraire le plus affreux, aux vexations les plus tyranniques, aux vols, enfin à tous les crimes dont la faction scélérate de Robespierre nous a donné le triste spectacle. La commune de Bourg ressembloit à Paris avant la découverte et la punition des derniers conspirateurs, aujourd'hui l'on voit renaître le bonheur, la paix et la joie.

Nous devons ce changement délicieux à l'arrivée du représentant Boisset que vous avés envoyé dans ce département pour opérer le bonheur du peuple: qu'elle a produit d'heureux effets cette arrivée ! d'un côté des factieux, des intrigants qui, à l'exemple d'Hébert et de Robespierre, s'étoient emparés de toutes les branches de l'administration pour ne les distribuer qu'à leurs créatures, se sont rappelés tous leurs forfaits ont craint pour eux et se sont cachés; d'un autre côté le peuple que l'on calomnioit, que l'on tourmentoit, que l'on vouloit désespérer, quoiqu'il eut la plus grande confiance en la Convention. Prévenu sur les vertus de Boisset, sur son envie d'affermir la République, en la faisant aimer, [il] s'est adressé à lui avec franchise, il lui a fait part de ses maux et des ses allarmes, il a été entendu, la justice a reparu et le crime à son tour, cache sa honte dans les mêmes lieux où gémissoit l'innocence opprimée.

Qu'il est doux de voir l'épanchement de la satisfaction générale ! Combien le peuple est beau quand on sait le rendre heureux ! le Représentant Boisset jouit ici du même specta-

cle que la Convention a eû sous les yeux après la nuit du 9 au 10 thermidor: non seulement les citoyens de Bourg, non seulement les sociétés populaires, mais encore les communes de ce district sont venues en masse applaudir à ses travaux, lui témoigner leur joie d'être délivrée de l'oppression sous laquelle un petit nombre d'êtres immoraux et pervers les avoient plongés depuis plus de dix mois, l'inviter à achever son ouvrage et l'assurer de leur attachement à la Convention et de leur entier dévouement pour l'affermissement de la Liberté et de l'Egalité.

Les autorités constituées, depuis longtemps organisées, sur l'indication des intrigants qui ne reconnoissent d'autres loix que leurs caprices, leur intérêt et leur ambition, viennent d'être épurées, tout ce qu'elles renfermoient d'impur en a été rejeté.

Pour nous, appelés à un poste important, nous chercherons à réparer les défauts et l'inertie dans lesquels ceux que nous avons remplacés ont laissé l'administration. Nous travaillerons au bonheur du Peuple; restés à votre poste jusqu'à ce qu'il soit consommé ce bonheur, nous seconderons vos travaux et vos vûes, nous prêcherons les loix et nous en surveillerons l'exécution, comme vous, nous combattrons la tyrannie, l'aristocratie et l'intrigue, nous protégerons le patriotisme, et la République reposera sur des bases inébranlables.

GOYFFON, *président*, NERGLET, *agent national*
et onze autres signatures.

g

[*La société des sans-culottes de Treffort, département de l'Ain, à la Convention nationale, le 30 thermidor an II*] (16)

Guerre éternelle aux tirans, anéantissement de tous les traitres c'est la devise des hommes libres de Treffort.

Citoyens Représentants,

Le gouvernement républicain est votre ouvrage, la nation entière en est contente, elle s'en applaudit, les bases sacrées en sont chéries, et une faction liberticide a osé attenter au bonheur de tous, mais infructueusement, par votre surveillance continuelle et l'énergie de votre conduite le projet de ces hommes vils et tyranniques a été déjoué et ils ont payé de leur tête leurs forfaits. Vive la république.

Nous ne votons pas des remerciements, les Républicains savent apprécier les belles actions, elles ne s'opèrent jamais sans cette douce jouissance, fruit de l'équité et de la vertu. C'est dans ces sentiments que nous osons vous conjurer, pères du peuple, zélés défenseurs de nos droits, protecteurs de la Liberté de nous faire jouir des avantages de ce gouvernement. Continués donc vos illustres travaux. Poursuivés la carrière pénible et brillante du succès de laquelle dépend la félicité et la prospérité publique, restés au poste où le peuple vous a appelé et le quittés que lorsque le vaisseau de notre majestueuse révolution sera hors de danger. Soyez toujours en

(14) *Bull.*, 21 fruct. (suppl.).

(15) C 319, pl. 1 306, p. 10. *Bull.*, 22 fruct.

(16) C 319, pl. 1 306, p. 8.

garde contre nos ennemis de tout genre et à l'exemple de nos fidèles sections de Paris nous jurons de vous aider de notre plus active surveillance, qu'aucun conspirateur n'échappe au glaive de la loi, c'est le vœu des sans-culottes de Treffort.

CHAPPUIS, *président*, BOUVERON, *secrétaire et neuf autres signatures.*

h

[*La société populaire du canton de Champagne, département de l'Ain, à la Convention nationale, s.d.*] (17)

Citoyens représentans du peuple,

Vous avés été fidèles à vos sermens. Vous avés sauvé la République! que des monstres habilement pervers et affublés du manteau falacieux du patriotisme menoient à sa destruction!

Ils ont payé de leur tête des forfaits d'autant plus criminels qu'ils étoient plus dangereux par l'art qu'ils avoient employé à les colorer des apparences du bien public.

Gloire vous soient rendues, infatigables Montagnards. En rompant le chainon forgé dans les antres de la noire contre-révolution, vous avés fait tomber et dissoudre cette ligue impie destructive de la sainte liberté.

Nous joignons encore de sincères actions de grâce pour l'heureuse révolution morale qui se fait dans le département de l'Ain.

Notre société ferme et constante dans ses devoirs a été plus que tout autre en bute aux persécutions des intrigants du district de Belley: on a vu les meneurs de ce district incarcérer de bons républicains, les expolier [?] impunément, les priver du droit de citoyen actif, parcequ'ils n'ont trouvé chez nous aucun partisan de leur dépradation, et que nous n'avons jamais servi leurs projets liberticides en adhérant aux dénonciations et aux adresses maniaques et furibondes des meneurs de Belley contre le représentant Gouly, qui le seul s'étoit montré l'ami du peuple, jusqu'à l'arrivée du citoyen Boisset. Il vient de rendre à la vie un peuple entier qui depuis longtems appeloit vos regards paternels sur lui et s'occupe avec énergie de faire un séjour de bonheur d'un département agité par des factieux.

Les principaux intrigants sont arrêtés, mais il en existe encore une ramification dans les communes et dans les comités de surveillance qu'ils avoient organisé à leur manière et dont ils avoient éloigné presque tous les républicains qu'ils n'espéroient pas de séduire: ils ont non seulement persécuté des citoyens paisibles, mais encore les agens que le comité de Salut public envoyoit pour le service de la marine. Nous en demandons vengeance.

Continués, pères de la patrie à bien mériter de la République, et croyés que les patriotes qui ont sù braver les poignards des sections d'Hé-

bert pendant le cours d'une année, sont dignes de vos soins pour leur dévouement à la chose publique.

Nous avons toujours eù pour principe et nous le manifestâmes [*mot illisible*] que nous sommes amis de la vérité, que nous la disons ouvertement et qu'à nos yeux les individus ne sont rien, mais que la patrie et la Convention sont tout; finalement qu'elle seroit toujours notre boussole.

Achevés citoyens représentans vos sublimes destinées; le monde attend de vous une continuation d'efforts généreux.

Nous vous remercions dans l'ivresse de la joye de nous avoir envoyé le représentant Boisset.

Vive la République, Vive la Convention.

GARCIN, DIANOT, DUPOMMIER, *secrétaire.*

i

[*La commune de Mérignat, département de l'Ain, à la Convention nationale, s.d.*] (18)

Législateurs,

C'est pour la seconde fois que nous osons faire entendre nos foibles voix dans votre sanctuaire, et il est doux pour nos cœurs reconnoissants d'avoir sans cesse de nouvelles actions de grâces à vous rendre.

Depuis longtems nous gémissions sous le poids accablant de l'arbitraire et nos âmes froissées des plus vives angoisses déplorant continuellement le sort des infortunées victimes de l'intrigue, de la calomnie et de toutes les odieuses passions qui souillent le cœur humain. Peu de citoyens n'avoient à trembler pour des parents, ou des amis vertueux et patriotes. La justice et la probité, que dans votre sagesse, vous aviés décrété être à l'ordre du jour, n'étoient pour nous que de vains mots dont se jouaient les factieux et les intrigants. Enfin nous voions luire l'aurore du bonheur, et de la tranquillité publique, et mettre en pratique vos sages principes.

Le bienfait que vous nous avés accordé en délégrant votre digne collègue, le citoyen Boisset, nous assure à jamais les droits les plus chers et les plus sacrés à votre gratitude. Tous les actes qui émanent de ce sage représentant, sont marqués au coin de la justice, et du vrai patriotisme républicain. Nous sommes persuadés, augustes législateurs, qu'il partage avec vous les sentimens d'équité et de bienfaisance. Nous craindrions l'offenser en voulant lui exprimer particulièrement l'affection et le respect que nous lui portons; nous nous faisons un devoir de vous en offrir l'hommage. Nos cœurs le nomment le fléau des pervers, cette même épithète est due à vos vertus, comme à votre justice. Daignés sages législateurs la recevoir avec indulgence de la part des citoyens composant la commune de Merignat, district de Montferme, département de l'Ain.